

Le Département de l'Hérault recrute des apprenti·e·s !

**Venez vous former,
il existe plus de
100 métiers dans
la collectivité.
Devenez acteur
de l'action publique
pour l'intérêt général !**

**VOUS RECHERCHEZ
UNE ALTERNANCE ?
REJOIGNEZ-NOUS !**

Des missions qui font sens !



- **Agir pour la société**, accompagner les habitant·es, encourager la citoyenneté



- **Participer au développement** et à la protection de l'environnement et du territoire



- **Accompagner et protéger** : développer la solidarité envers les plus fragiles

UNE POLITIQUE RH ENGAGÉE :

- Favoriser un **équilibre de vie professionnel / personnel**
- Bénéficier d'un **management participatif** et inclusif
- Être accompagné par un **maître d'apprentissage disponible et soucieux** de vous apprendre un métier passionnant dans de bonnes conditions.
- **Travailler en équipe** (+ de 5000 agent·es qui collaborent quotidiennement)
- Proposer **différents types de statuts** et des possibilités d'évolution concrètes



Tous les ans, de nouveaux postes en apprentissage sont proposés :

Travailleur-se social-e, mécanicien-ne, gestionnaire RH, juriste, comptable, assistant-e de direction, cuisinier-ère, contrôleur-se de gestion, auxiliaire de puériculture, gestionnaire de données, contrôleur-se de travaux, ingénieur-e...



RECRUTEMENT DU CAP AU BAC+5

Le contrat d'apprentissage est destiné à tout jeune âgé de 16 à 30 ans inscrit, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis.

Il est possible d'aller au-delà de 30 ans pour toute personne bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

L'apprentissage est une voie d'enseignement avantageuse, qui permet l'accès à une qualification ainsi qu'une insertion professionnelle durable. En apprentissage, je perçois une rémunération mensuelle !

**L'EMPLOYEUR ET LE CNFPT
PRENNENT EN CHARGE
LES FRAIS DE SCOLARITÉ**



Comment postuler ? :

apprentissage@herault.fr